

BVGer D-7577/2016 vom 22. Dezember 2016

Bundesverwaltungsgericht, 2016-12-22, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_D-7577_2016

FR: TAF D-7577/2016 du 22 décembre 2016

IT: TAF D-7577/2016 del 22 dicembre 2016

Regeste

Asile et renvoi (recours réexamen)

Erwägungen

E. 1

Le recours est admis, au sens des considérants.

E. 2

La décision du SEM du 17 novembre 2016 est annulée.

E. 3

Le dossier de la cause est renvoyé au SEM pour qu'il examine la demande des recourants en tant que demande d'asile, après en avoir déterminé les personnes concernées.

E. 4

Il n'est pas perçu de frais de procédure, de sorte que la demande d'assistance judiciaire partielle est sans objet.

E. 5

Il n'est pas alloué de dépens.

E. 6

Le présent arrêt est adressé aux recourants, au SEM et à l'autorité cantonale. La juge unique : Le greffier : Claudia Cotting-Schalch Thomas Thentz Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.